

l'escadre universitaire au bout de son télégraphe, il ne la congédiera pas beau matin pour laisser aller le monde comme il va ?

— Les bulles des évêques préconisées dans le dernier consistoire sont revenues du conseil d'Etat au ministère des cultes : l'ordonnance royale qui en autorise la publication a été signée hier.

Mgr. l'évêque nommé de Limoges s'est rendu aujourd'hui au château de Neuilly pour y prêter serment entre les mains du roi des Français. Mgr. Buisson quittera Paris dimanche prochain. La cérémonie de son sacre aura lieu à Toulouse, dans la chapelle du séminaire, le 4 du mois d'août. C'est le vénérable archevêque, Mgr. d'Asros, assisté de Mgr. l'archevêque d'Alby, qui doit lui conférer la consécration épiscopale. Le nouvel évêque de Limoges ira immédiatement après son sacre prendre possession du vaste diocèse où l'appellent les vœux impatients du clergé et des fidèles, qui savent déjà tout ce que son zèle et sa charité si connue leur promettent de fruits abondants.

— La fête de Saint Vincent de Paul a été célébrée hier dans la chapelle de la congrégation de MM. de Saint-Lazare, rue des Sèvres, avec la pompe et le concours accoutumés. Mgr. l'archevêque de Rouen a officié pontificalement le matin et le soir. Il y a eu à toutes les messes de très nombreuses communions, principalement de jeunes gens qui font partie de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

IRLANDE.

— Mgr. l'archevêque de Dublin avait défendu au clergé de lire publiquement à l'autel la prière pour la sainte de M. O'Connell, ce qui priva le "jour d'humiliation générale" (le 25 juillet) d'une grande partie de sa solennité.

ESPAGNE.

— Les affaires religieuses, en Espagne, n'avancent point. Le Ministère s'occupe de réviser la dotation du clergé, et, à cet effet, il a ordonné, par une circulaire du 12 juin dernier, une enquête générale et approfondie sur les besoins du culte et du personnel ecclésiastique. Le texte de cette circulaire est fort curieux. C'est un nouveau document authentique sur l'étourderie de la révolution d'Espagne. Le ministre déclare "qu'aucun des projets antérieurs ne peut servir de guide au gouvernement actuel, soit parce que les événements politiques ont modifié les bases dont on était parti, soit parce que ces projets ont été formulés avec trop de précipitation et d'une manière trop rigide." Un rapport présenté aux Cortès le 30 mai 1837, ajoute la circonscription, fixe la somme de 153 millions de réaux comme suffisante pour doter le culte et le clergé. Un autre rapport du 21 février 1837 fit monter la somme à 330 millions. La loi provisoire du 21 juillet de la même année se borna à poser certaines bases équitables et des règles générales, etc." Le résultat final de ces beaux travaux de statistique révolutionnaire, c'est que tout est à recommencer. Le ministre adopte, en cette circonstance, des mesures qu'on ne peut s'empêcher de louer : il consulte les évêques, les chapitres, etc., et leur demande un tableau détaillé des besoins de chaque diocèse. Une junte supérieure doit coordonner ces renseignements.

— Le diocèse de Tolède, dont Madrid fait partie, continue de protester contre le gouvernement du vicaire ecclésiastique nommé pendant la vacance du siège. Nous avons maintes fois parlé de cette affaire. Les Adresses de plusieurs archevêques ont été successivement publiées par les journaux religieux de Madrid. Le bruit se répand enfin que le chapitre, inquisiteur, et le gouverneur lui-même, ne sont pas éloignés de faire droit aux réclamations. L'évêque de Minorque, mort à Marseille, et l'évêque de Léon, mort en Piémont, laissent deux nouveaux sièges vacants. La destinée de ces deux prélats a été fort différente, bien que tous les deux soient morts sur la terre étrangère. Le premier laisse dans l'Eglise une mémoire vénérée de tous ; le second, mêlé aux intrigues de la politique et aux passions des partis, n'a pas su mettre son nom à l'abri des injures de l'histoire.

— Avant son départ de Barcelone, Fuad-Effendi, ambassadeur ottoman, se rendit au palais de l'évêque, et après quelques paroles de politesse, lui demanda sa bénédiction pour le long voyage qu'il allait entreprendre ; car, dit-il, la bénédiction du vieillard et du juste est toujours entendue par le maître suprême. L'évêque accéda à la demande de l'ambassadeur musulman en lui donnant sa bénédiction, qu'il accompagna des paroles suivantes : "Que le Seigneur vous protège pendant votre voyage, et dirige vos pas dans le meilleur sentier."

PRUSSE.

— La société des missions protestantes, à Berlin, a résolu de témoigner sa sympathie à ses frères de Taïti, qu'elle considère comme déplorablement opprimés. Un de ses membres, le professeur Zeune, proposa à ses confrères de témoigner également au clergé de Suède leur mécontentement de la persécution qu'il exerce sur le peintre Nilsson, pour cause de sa réunion à l'Eglise catholique. Un ministre luthérien suédois, qui s'y trouvait présent répondit que dans sa patrie l'on considérait l'apostasie de Nilsson comme une démonstration vitale de la propagande catholique, et cette observation suffit pour tranquilliser l'assemblée évangélique sur la violation de son principe du libre examen.

INDE.

— On lit dans le journal anglais *Bengale Catholic Herald*, de Calcutta, 6 avril :

— Une lettre du révérend M. Beurel, missionnaire catholique à Singapour, du 26 mars dernier, à un de ses confrères dans le vicariat du Bengale, donne les nouvelles intéressantes que voici : Deux de nos confrères de Badgok

(Siam), M. Grandjean et M. Vachol, missionnaires, sont arrivés heureusement dans la capitale du Laos, appelée Xiong-Ma-i, le 18 janvier dernier. Ils ont été bien reçus par le roi et les princes laociens, qui leur ont fait construire une maison aux frais du gouvernement. Aucun missionnaire catholique n'avait encore pénétré dans ce pays."

— Le *Bengal-Catholic-Herald*, du 6 avril, annonce la conversion de deux païens, de deux dames protestantes, d'une jeune fille arménienne et d'un presbytérien. Ces personnes ont embrassé la foi catholique à Calcutta, dans le cours de la même semaine.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

— Il paraît que le bruit de la nomination de M. Harrison, comme juge du district de Home, est faussement répandu. R. E. Burns, écuyer, étant nommé pour remplir cette fonction. *Minerva.*

PROVINCES D'EN-BAS.

— *Ile du Prince Edouard.*— Les journaux de Charlotte-Town, reçus par la maille d'Halifax de samedi, parlent d'un orage mêlé de pluie, de grêle et de tonnerre qui a ravagé une partie de l'île le 26 juillet, et qui en plusieurs endroits a entièrement détruit les récoltes. Dans un endroit en particulier, des grêlons d'une grosseur énorme couvraient la terre à la hauteur de neuf pouces.

ANGLETERRE.

— Une vive sensation a été créée en Angleterre par des nouvelles récentes de Tahiti, d'après lesquelles il paraît que la reine Pomaré avait été obligée de se réfugier à bord d'un bâtiment de guerre anglais, et que le consul anglais, M. Pritchard, après avoir été emprisonné pendant 21 jours avait été expulsé du pays. Sir Robert Peel et lord Aberdeen ont parlé de ces faits dans leurs chambres respectives et les ont fortement blâmés. Des explications catégoriques ont été demandées au gouvernement français, et il est probable que ses agents à Tahiti seront désavoués et rappelés.

IRLANDE.

— M. O'Connell emploie utilement le loisir que sa captivité lui donne. Il a commencé un grand ouvrage qu'il veut léguer, dit-il, à la postérité. C'est l'histoire de sa vie et de son temps. M. O'Neill remplit auprès de lui ses fonctions de secrétaire intime.

FRANCE.

— Un mandat de comparution a été décerné, le 12 de ce mois, à la requête de M. le procureur du Roi, contre le gérant de l'*Union des Provinces*, à l'occasion d'un article sur la situation de la fabrique de soieries, publié par ce journal.

— M. Frédéric Dillé s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Somme qui a maintenu la peine entière de l'emprisonnement et de l'amende contre le gérant de la *France*, tout en reconnaissant la nullité de la saisie qui avait donné lieu au procès.

— En l'année 1843 seulement, 1,722 nominations ont été faites dans l'ordre de la Légion d'Honneur, savoir : grands-croix, 9 ; grands-officiers, 18 ; commandeurs, 54 ; officiers, 212 ; chevaliers, 1,439.

— C'est plus que n'en fit Napoléon dans toute la période qui s'écoula depuis la victoire d'Austerlitz jusqu'à la victoire de Wagram, période dont l'intervalle fut marqué par la conquête de la Prusse et les victoires d'Iéna et de Friedland.

— On lit dans le *Conservateur de la Dordogne* :

— "La petite ville de St. Astier vient d'être le théâtre d'un événement épouvantable, qui fera époque dans ses annales.

— On se souvient qu'il y a près de deux mois, nous annonçâmes qu'un chien, atteint subitement de la rage avait mordu quelques personnes et plusieurs animaux. Parmi ces personnes se trouvait une jeune fille, servante du sieur Beau, homme d'affaire de M. P. D. Il paraîtrait que cette pauvre fille, lorsque le médecin fut appelé pour cicatriser les plaies que lui avait faites l'animal, n'osa pas déclarer qu'elle avait été mordue au ventre, et c'est probablement à cet excès de pudeur que doit être attribuée la mort de cette infortunée.

— Depuis l'événement, on avait essayé de lui persuader que le chien qui l'avait mordue n'était point enragé, et elle s'efforçait d'effacer de sa mémoire ce funeste accident. Mais, quoi qu'elle fit, un fond de tristesse et d'ennui semblait toujours l'accabler. Dimanche dernier et les jours suivants cette sorte d'accablement moral s'accrut et devint alarmant. Un médecin de Périgueux fut appelé dans la journée de mercredi. Il eut recours à la saignée ; mais le sang était verdâtre qui s'échappa de la piqûre lui indiqua que tout espoir de guérison était perdu. Il en prévint les personnes de la maison. "Je vous prie, leur dit M. le docteur Parrot, que la malade aura une crise des plus violentes dans le courant de la nuit : prenez des précautions pour qu'elle ne puisse faire aucun mal à personne." Donc, après qu'on eut prodigé à cette malheureuse les soins que réclamait sa position, on quitta sa chambre et on en ferma solidement la porte.

— Ainsi que l'avait prédit le docteur, la malade fut bientôt saisie d'une crise terrible. Les cris effroyables qu'elle poussait attestaient la violence des douleurs. Ne pouvant enfoncer la porte de sa chambre pour aller courir la campagne, elle avisa une petite lucarne qui jetait un peu de lumière dans ce triste réduit, y grimpa comme elle put, passa son corps au travers, et alla tomber dans le chemin qui se trouvait à 20 pieds au-dessous. Fortement blessée à la tête, elle se releva pour un instant, et alla courir les rues de la ville en poussant d'affreux hurlemens.